



# HERITAGE DE PARENTS DIVORCES NON REMARIES

Par **4863**, le **26/02/2019** à **17:18**

JE SUIS DIVORCE NON REMARIE J AI EU 2 ENFANTS QUI MAJEURS A CE JOUR. Lors de notre divorce mon epouse a garde une maison d'habitation et moi une autre maison d habitation. je souhaite savoir comment se passera la succession dans trois cas de figure apres le deces de mon ex epouse s il intervient avant le mien ou apres le deces des deux

[quote]les conditions généralees d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !

[/quote]

Par **Visiteur**, le **26/02/2019** à **20:35**

BONJOUR

Les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !

Votre cas est relativement simple, chacun possède un patrimoine dont les enfants hériteront, l'ex conjoint n'ayant rien à voir avec la succession de l'autre.

Par **chatoon**, le **27/02/2019** à **16:08**

Bonjour,

[quote]

Votre cas est relativement simple, chacun possède un patrimoine dont les enfants hériteront, l'ex conjoint n'ayant rien à voir avec la succession de l'autre.[/quote]

L'ex-conjoint peut hériter s'il y a eu un testament avant le divorce et qu'il n'a pas été révoqué lors du divorce.